

1 Le droit de vote, une conquête

Plusieurs dates jalonnent la conquête du droit de vote. En **1789**, les **hommes** obtiennent le **droit de voter** (doc. 1), à condition de payer un impôt, le cens, correspondant à 3 jours de travail. En **1848**, le **suffrage universel masculin** est proclamé. En **1944**, les **femmes** peuvent à leur tour voter pour la première fois. En **1974**, l'âge de la majorité est abaissé de 21 à **18 ans**, donnant aux jeunes le droit de voter (doc. 2).

I 1789 : la naissance du citoyen

« La Nation est la totalité des citoyens ; c'est dans cette totalité que réside le pouvoir souverain. De ce pouvoir-là s'écoulent tous les autres, par le moyen des différentes élections. »

Jean-Marie Collot d'Herbois,
Almanach du Père Gérard pour l'année 1792.

2 Du suffrage censitaire au suffrage universel

Périodes	Évolution du droit de vote
Le temps de la Révolution : 1789-1799	1789 : le droit de vote est accordé aux hommes de plus de 25 ans qui paient un impôt direct : le cens . Ce sont les citoyens actifs . 1792 : la République et le suffrage universel masculin sont proclamés : 1,9 millions d'électeurs. 1795 : le suffrage censitaire est rétabli : 30 000 électeurs.
Le temps du Consulat et du Premier Empire : 1799-1815	1799 : Napoléon Bonaparte impose le suffrage universel masculin . Les membres des assemblées sont désignés sur des listes de notables élus par les citoyens.
Le temps de la Monarchie : 1815-1848	1815 : le suffrage censitaire est rétabli par Louis XVIII : 90 000 électeurs. 1831 : Louis-Philippe abaisse le cens de 300 à 200 francs : 240 000 électeurs.
Le temps de la Seconde République : 1848-1851	1848 : le suffrage universel masculin est proclamé pour les hommes de plus de 21 ans : 9,4 millions d'électeurs.
Le temps du Second Empire : 1851-1870	1851 : le suffrage universel masculin demeure, mais Napoléon III favorise des candidats officiels.
Le temps de la République : depuis 1870	1870 : la III ^e République confirme le suffrage universel masculin . 1944 : le droit de vote est reconnu aux femmes . 1974 : la majorité électorale est abaissée à 18 ans . 1992 : conformément au traité de Maastricht, tout citoyen de l'Union européenne résidant en France a le droit d'y voter aux élections municipales .

3 1848 : le suffrage universel masculin

«L'aube du salut se leva sur la France avec le jour des élections générales. Ce fut le jour de Pâques (...). Au lever du soleil, les populations se formèrent en colonnes sous la conduite des maires, des curés, des instituteurs, des juges de paix, des citoyens influents (...). Elles s'acheminèrent aux chefs-lieux d'arrondissement et déposèrent dans les urnes leurs votes.»

Lamartine, Histoire de la Révolution de 1848.

Questions

1. Quel pouvoir est attribué au citoyen par la Révolution de 1789 (doc. 1 et 2) ? Comment s'exerce-t-il ?
2. Quelle différence y a-t-il entre le suffrage censitaire et le suffrage universel (doc. 2) ?
3. Quelles limites au droit de vote apparaissent au cours de l'histoire (doc. 2 et 4) ?



4 La lutte des femmes pour obtenir le droit de vote, 1914.

2

Droit de vote et démocratie

Dans une **démocratie**, les citoyens exercent librement leur **droit de vote**. La République garantit la liberté de choix : candidats multiples, isolements (doc. 6). Mais pour faire vivre la démocratie, il est indispensable que **les citoyens participent** aux élections de leur pays (doc. 5).

5 Le taux de participation aux élections législatives de juin 2002

«C'est un record historique d'abstention qui vient d'être enregistré pour un premier tour d'élections législatives : 35,5% selon Ipsos, 36% selon la Sofres, 38 % selon le CSA, soit de l'ordre de 15 millions d'électeurs qui n'ont pas jugé utile d'aller voter pour confirmer ou infirmer le résultat de l'élection présidentielle et pour donner, ou non, les moyens de gouverner à Jacques Chirac.»

Le Monde, 9 juin 2002.



6 Panneaux des candidats aux élections législatives d'avril 2002.

Questions

1. Quel régime politique garantit l'exercice du droit de vote ?
2. À quelles conditions ce droit peut-il réellement s'exercer (doc. 5 et 6) ?
3. Expliquez les liens entre droit de vote et démocratie en vous aidant de vos réponses précédentes.

Le débat est ouvert

- ✓ Pourquoi le droit de vote est-il un droit essentiel ?
- ✓ Dans la France d'aujourd'hui, le droit de vote est-il une conquête achevée ?